

Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 17 (1993)
Heft: 1

Artikel: Kanton Solothurn : die VSM in Animato: wer macht was wann und wie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-959297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Priorités de l'école de demain

Gertrude Lauper-Schweizer dans son travail de diplôme à l'université de Berne a traité du thème: «Les activités musicales favorisent-elles le développement social?» La question se pose de savoir si davantage de musique dans les écoles pourrait améliorer le climat social dans la classe, ce qui fait qu'en plus du rôle de «développement de la personnalité» que l'on reconnaît à l'activité musicale, cette dernière pourrait avoir un rôle social. Ce travail de diplôme est le fruit d'études scientifiques d'une durée de trois ans (1988 - 1992) et menées sur le projet pilote intercantonal «Plus de musique pour une meilleure formation». Susanna Scherler s'est entretenue avec Gertrude Lauper-Schweizer.

L'idée générale d'une école est de transmettre une base solide, mais il arrive souvent que dans la tourmente quotidienne, cette idée reste sans application réelle. Dans le plan d'enseignement bernois (1983), j'ai lu avec étonnement qu'il y avait trois points nécessaires au développement harmonieux de la personne: le développement individuel, le comportement social et les connaissances pratiques. Je m'attendais plutôt à ce que les connaissances pratiques soient au centre de tout, agrémentées il est vrai par un zeste de développement personnel et social.

A travers d'autres problèmes - violence entre enfants, racisme, drogue et solitude - on reconnaît toute l'importance de l'école dans l'apprentissage social. C'est pour cette raison que je me suis tout spécialement intéressée au projet pilote intercantonal «Plus de musique pour une meilleure formation» (voir l'article du même titre).

Le comportement social aujourd'hui

Gertrude Lauper nous fait comprendre que selon elle, le développement des capacités sociales prend encore plus de signification au vu de la complexité du monde actuel - par ex. les problèmes complexes et généraux de type écologique et économique, la mobilité, les migrations, etc. - Les enfants doivent avoir la possibilité d'effectuer un travail en commun, d'avoir des conflits et de les résoudre et d'apprendre à avoir les yeux fixés sur un détail tout en gardant une vue d'ensemble.

Expérience - «MUSIQUE» un domaine de formation

Pourquoi justement l'enseignement de la musique à l'école (ou les leçons de groupe à l'école de musique) représentent-elles un «terrain favorable» pour le domaine social?

Gertrude Lauper a visité de nombreuses classes pendant l'essai scolaire et a eu de nombreux contacts avec les enseignants; elle a pu mettre en évidence les aspects favorables suivants:

1. Faire de la musique ensemble conduit à un résultat d'ensemble. Le particulier s'engage alors consciemment pour une prestation commune.
2. L'écoute nécessaire de l'autre et la recherche d'un rythme commun font partie du degré élémentaire (école de base de la musique), mais cela débouche sur un résultat social incomparable en intensité avec les autres domaines de formation.
3. Faire de la musique garantit un résultat immédiat. Les enfants voient le résultat de ce qu'ils font pendant qu'ils le font. Ce contrôle direct permet d'accumuler un grand nombre d'expériences en une heure.
4. Faire de la musique ou chanter ensemble met l'enfant en face de ses capacités musicales personnelles. Il y a plusieurs possibilités de s'engager à différents niveaux et l'enfant peut voir quels sont ses progrès personnels, sans se comparer sans arrêt à autrui: même jouer du triangle «c'est super», quand le «ding» arrive au bon moment...
5. La musique permet de favoriser l'ambition de l'enfant de manière positive, du moins en ce qui concerne l'amélioration de la prestation d'en-

semble. De même les progrès de chaque enfant en particulier seront acceptés sans idée préconçue parce qu'il n'y a pas de comparaison possible.

6. Un morceau de musique, une chanson ou une pièce de théâtre peuvent donc être interprétés à plusieurs reprises, et aussi être rejoués après un certain temps. L'aventure est de faire «pour» et «avec» les autres.

Alors, est-ce bien?

L'enseignement de la musique dans les écoles publiques ne fait pas que des heureux et tout ne se passe pas sans nuages... Les élèves décrivent cette branche comme exigeante et complexe. Les évaluations faites par les élèves et leurs parents donnent des résultats très contradictoires.

Il faut naturellement faire la différence. L'enseignement de la musique offre une grande palette d'expériences et de possibilités de formation, mais la manière dont tout cela est exploité dépend très fortement des enseignants, de l'infrastructure de l'école et du climat de la classe, bien que ce dernier puisse être influencé.

Donner de bonnes leçons de musique nécessite de la fantaisie, de l'enthousiasme, de la sensibilité, de la tolérance et le sens du bon choix. La musique demande en moyenne plus de temps et d'énergie de la part des enseignants qu'un enseignement traditionnel. Des cours de perfectionnement sont en train d'être mis sur pied.

La direction générale est bonne

Les constatations qui ont été faites dans le cadre de cet essai sur le climat de la classe sont claires: une classe qui suit de nombreuses leçons de musique a plus de chance d'améliorer sa structure et ses relations sociales. Dans ce domaine de recherche (nommée recherche sociométrique) les résultats des classes testées ont été nettement supérieurs à ceux des autres classes de contrôle.

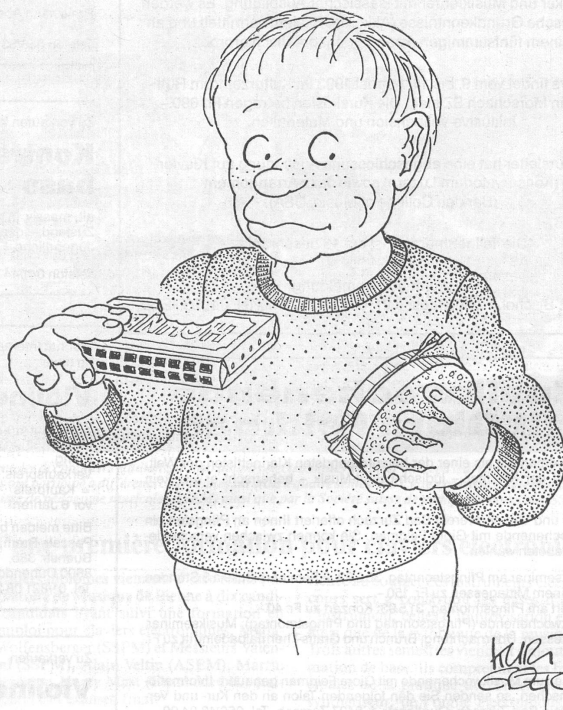
Et l'école de musique dans tout cela?

De plus en plus, les écoles de musique offrent en plus des leçons particulières, des leçons en groupe. La palette va de l'enseignement précoce de la musique aux cours d'ensemble en passant par les formations de rock ou de musique populaire. Bien entendu, à l'école, la musique reste au premier plan parce qu'il y a la possibilité de jouer souvent ensemble (peut-être même quotidiennement?!), alors qu'à l'école de musique, on ne travaille en groupe qu'une fois par semaine en moyenne.

Pour Gertrude Lauper-Schweizer, ces deux domaines de l'enseignement de la musique comprennent symboliquement la base d'un processus d'apprentissage et de développement sains: les leçons particulières à l'école de musique permettent un développement individuel et la musique d'ensemble pendant les leçons de musique à l'école ou à l'école de musique offrent surtout des possibilités d'apprentissage social. En alternance, ces deux façons d'envisager la musique donnent des impulsions décisives pour le développement de l'enfant.

Susanna Scherler (Trad. I.G.)

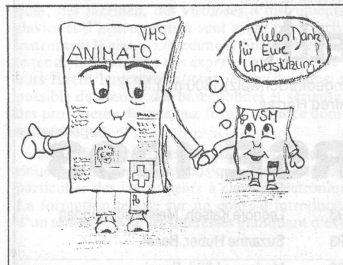
Unser Musik-Cartoon von Kurt Goetz:



Kanton Solothurn

Animato als Informationsmedium für die Solothurnischen Musikschulen

Bis Ende des letzten Jahres haben die *Vereinigung Solothurnischer Musikschulen VSM*, der *Bund Solothurnischer Musiklehrkräfte BSM* und



der *Schweizerische Musikpädagogische Verband SMPV* gemeinsam eine Zeitschrift, den *TRIANGEL*, herausgegeben. Mitte des Jahres 1992 aber begann die Krise: Der damalige Redaktor J.M. Pache konnte die Redaktion aus zeitlichen Gründen nicht mehr weiterführen, der BSM und der SMPV kündigten aus finanziellen Gründen die Zusammenarbeit mit der VSM auf. Die letzten beiden Ausgaben des *TRIANGEL* wurden von der Geschäftsstelle der Vereinigung herausgegeben. Doch wie sollte es nun weitergehen?

Die VSM allein kann die Herausgabe einer Zeitschrift nicht finanzieren, zumal die PTT die Versandgebühren per 1.1.1993 wieder erhöht hat. In grosser Verzweiflung beschloss der Vorstand, einen «grossen Bruder» um Hilfe zu bitten. Tatsächlich hat sich neben *ANIMATO*, dem Fachorgan des VMS, auch das Schulblatt der Kantone Solothurn und Aargau bereitwillig, der VSM etwas Platz in ihrer Zeitung zu überlassen. Dafür möchten wir uns ganz herzlich bedanken!

Vereinigung Solothurnischer Musikschulen

Die VSM in Animato: wer macht was wann und wie

Wer?

Die Vereinigung Solothurnischer Musikschulen, kurz VSM, mit zur Zeit 45 Mitgliedschulen aus dem Kanton Solothurn, die ca. 11.000 Schülerinnen und Schüler unterrichten.

Hansrudolf Portner (Präsident der Vereinigung, Musiklehrer/Dirigent) und Franziska Bur (Ius-Studentin und begeisterte Hobbymusikerin), zwei Mitglieder des VSM-Vorstands...

... waren seit Mitte 1992 mangels Redaktor dazu bestimmt, die VSM,BSM,SMPV-Zeitung *Triangel* herauszugeben. Künftig schreiben sie

die Artikel in *ANIMATO* und informieren Sie über Vereinsgeschehnisse, kritisieren, versuchen, an Sie weiterzugeben, was sie bewegt, freut, ärgert oder belustigt.

macht Was?

Auszug aus den Vereinsstatuten: «Zweck des Vereins ist die Wahrung der gemeinsamen Interessen der Musikschulen auf kantonaler und regionaler Ebene und deren Koordination.»

Wann?

So oft es die Zeit erlaubt. Nach Möglichkeit sind sie in jeder *ANIMATO*-Ausgabe mit einem Beitrag vertreten.

Wie?

Möglichst seriös, nicht professionell, aber mit Engagement, manchmal gestresst, selten müde, witzig, bissig, stolz, ärgerlich, erfreut...

Und Sie? - Sie dürfen gerne auch einmal einen Artikel schreiben oder die beiden einfach anregen, fragen, belächeln, kritisieren, anhören... Sie finden uns: Sekretariat VSM, Franziska Bur, Cholberg 16, 4114 Hofstetten, Telefon 061/731 12 86 oder H.R. Portner, Alte Hofstetterstr. 9, 4112 Flüh, Telefon 061/731 24 59.

Musizierwoche des VSM

Die diesjährige Musizierwoche der Solothurnischen Musikschulen findet vom 3. - 9. Oktober 1993 im Diemtigtal statt (Jugendkammerorchester, Jugendblasorchester und Streichensemble). Nähere Informationen und Anmeldeformulare werden im Laufe des Monats März an alle Musiklehrerinnen und Musiklehrer sowie Musikschulen des Kantons Solothurn versandt.

Die Musizierwoche steht auch ausserkantonalen Jugendlichen offen; für sie besteht allerdings ein Aufpreis (keine Kantons-subsidierungen).

Kanton Zürich

Fünftageweche definitiv?

Der Erziehungsrat des Kantons Zürich hat sich am 26. Januar 1993 für die Einführung der *Fünftageweche* an der Volksschule und an den Mittelschulen ausgesprochen. Er sieht vor, im Frühjahr 1993 einen Entwurf für entsprechende Gesetzesänderungen in die Vernehmlassung und in die Begutachtung der Schulkapitel zu geben. Über einen allfälligen Antrag an den Regierungsrat wird er nach Auswertung der Stellungnahmen entscheiden. Sofern Regierungsrat und Kantonsrat die Vorlage unterstützen, wird sie den Stimmberechtigten unterbreitet.

Die Erprobung der Fünftageweche an der Volksschule wird verlängert. Schulgemeinden mit Sechstageweche erhalten noch die Möglichkeit, sich ab Beginn des Schuljahres 1993/94 an der Erprobung zu beteiligen. Voraussetzung dafür ist die Zustimmung der Lehrer und Eltern nach einer Umfrage.

Ki.



60 000 Franken zugunsten der Zürcher Jugendmusikschulen ersteigert

Das 800 Quadratmeter grosse Bauwandbild mit Sujets aus den Bereichen Klassik, Pop und Jazz vom Atelier Catherine Feff (Paris), welches während sechs Monaten das Gebäude von Musik Hug am Limmatquai in Zürich dekoriert hatte, wurde am 24. Januar 1993 in der speziell dafür hergerichteten alten SRO-Kugellagerfabrik in Zürich-Oerlikon anlässlich eines grossen Spektakels stückweise zugunsten der Jugendmusikschule der Stadt Zürich und der Sozialen Musikschule Zürich versteigert. Das Ergebnis soll im Verhältnis 1:3 den beiden Musikschulen zugute kommen.